
Conférence du désarmement

14 février 2012
Français
Original: anglais

Lettre datée du 13 février 2012 adressée au Secrétaire général de la Conférence du désarmement par le Représentant permanent de Chypre concernant la position de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/1930, daté du 26 janvier 2012

J'ai l'honneur de vous informer que la position de la République de Chypre sur la question soulevée dans le document CD/1930 (26 janvier 2012) de la Conférence du désarmement n'a pas changé par rapport à celle qui était exposée dans les lettres de la République de Chypre dont les textes ont été distribués comme documents de la Conférence du désarmement sous les cotes CD/1439 (13 décembre 1996) et CD/1740 (15 juillet 2004).

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que le texte de la présente lettre soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

La Chargée d'affaires par intérim
(*Signé*) Maria **Michael**